

**Résultat de l'Appel d'Offres Ouvert relatif à la fourniture et livraison de
matériaux destinés au Village de vacances la Marine de
Caprone à Ghisonaccia
(lots n° 1, 2, 3, 4 et 5)**

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2949 en date du 21 novembre 2005,

Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 25 avril 2006,

Vu les procès verbaux de la Commission d'Appel d'Offres en date des 04 et 18 mai 2006,

Vu les rapports d'analyse des candidatures et des offres établis par les services municipaux,

Vu le rapport en date du 19 mai 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

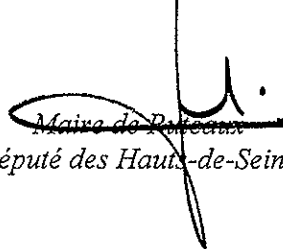
Vu le rapport en date du 19 mai 2006 établi par le Directeur Général des Services,

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la décision de la personne responsable du marché, de déclarer sans suite le marché (lots 1, 2, 3, 4 et 5) relatif à la fourniture et livraison de matériaux destinés au Village de vacances de la Marine de Caprone à Ghisonaccia sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres.

- de m'autoriser à relancer la procédure par voie d'appel d'offres ouvert.

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD



Maire de Puteaux
Député des Hauts-de-Seine

**Résultat de l'Appel d'Offres Ouvert relatif à la fourniture et livraison de
matériaux destinés au Village de vacances la Marine de
Caprone à Ghisonaccia
(lots n° 1, 2, 3, 4 et 5)**

Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés en date du 25 avril 2006 et vu les procès verbaux en date des 04 et 18 mai 2006, et le rapport établi le 19 mai 2006 par le Directeur Général Adjoint des Services, je propose au Maire de soumettre au Conseil Municipal les décisions suivantes :

- de prendre acte de la décision de la personne responsable du marché, de déclarer sans suite le marché (lots 1, 2, 3, 4 et 5) relatif à la fourniture et livraison de matériaux destinés au Village de vacances de la Marine de Caprone à Ghisonaccia sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres.*
- d'autoriser le Maire à relancer la procédure par voie d'appel d'offres ouvert.*

Le Directeur Général des Services


Christian OLLIVIER

**Résultat de l'Appel d'Offres Ouvert relatif à la fourniture et livraison de
matériaux destinés au Village de vacances la Marine de
Caprone à Ghisonaccia
(lots n° 1, 2, 3, 4 et 5)**

En sa séance du 21 novembre 2005, le Conseil Municipal a adopté le dossier de consultation d'entreprises relatif à la fourniture et livraison de matériaux destinés au Village de vacances de la Marine de Caprone à Ghisonaccia et a autorisé le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert.

A cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été expédié le 20 février 2006 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 22 février 2006), et au Journal Officiel de l'Union Européenne (parution le 23 février 2006).

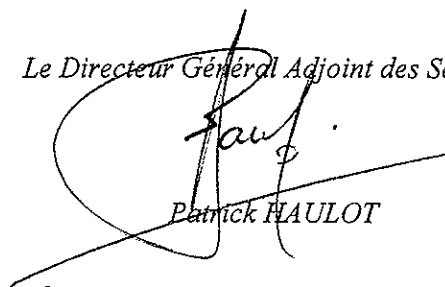
La personne responsable du marché, en sa séance du 25 avril 2006, a ouvert le pli reçu de la société MDL MENUISERIES (lot n° 2) et a demandé que soit établi un rapport de présentation des candidatures.

Au vu du rapport des candidatures, la Commission d'Appel d'Offres, réunie en sa séance du 04 mai 2006, a décidé de proposer à la personne responsable du Marché de déclarer sans suite le marché, la société MDL MENUISERIES n'ayant pas fourni de catalogue et aucune offre n'ayant été reçue pour les lots 1, 3, 4 et 5 .

Le marché sera relancé sous forme d'appel d'offres ouvert avec une modification du bordereau des prix unitaires du marché.

Les procès verbaux et les rapports d'analyse des candidatures et des offres peuvent être consultés à la Direction de la Commande Publique.

Le Directeur Général Adjoint des Services



Patrick HAULOT

PROJET

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2949 en date du 21 novembre 2005, adoptant le dossier de consultation d'entreprises relatif à la fourniture et livraison de matériaux destinés au Village de Vacances de la Marine de Caprone à Ghisonaccia et autorisant le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence expédié le 20 février 2006 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 22 février 2006), et au Journal Officiel de l'Union Européenne (parution le 23 février 2006),

Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 25 avril 2006,

Vu les procès verbaux de la Commission d'Appel d'Offres en date du 04 et 18 mai 2006,

Vu les rapports d'analyse des candidatures et des offres établis par les services municipaux,

Vu le rapport en date du 19 mai 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

Vu le rapport en date du 19 mai 2006 établi par le Directeur Général des Services,

Délibère

Article 1 *Il est pris acte de la décision de la personne responsable du marché de déclarer sans suite l'ensemble du marché relatif à la fourniture et livraison de matériaux destinés au Village de vacances de la Marine de Caprone à Ghisonaccia sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres.*

Article 2 *Décide d'adopter le nouveau dossier de consultation d'entreprises établi sous la forme d'un Appel d'Offres Ouvert.*

Article 3 *Autorise le Maire à lancer une nouvelle procédure sous cette forme.*